

Petit déjeuner de presse

Création d'un grand pôle hospitalier public montois

Ce mercredi 1^{er} juillet 2009, le Centre Hospitalier Psychiatrique le Chêne aux Haies et le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré ont uni leurs destinées au sein de la même intercommunale, suite à un décret adopté par le Parlement wallon.

Cette opération permet ainsi la création d'un grand groupe hospitalier dans la région de Mons-Borinage, le premier en importance, représentant 791 lits, plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et environ 1.600 collaborateurs.

Pour Nicolas MARTIN, Président de l'intercommunale, l'annonce de cette fusion constitue l'occasion de communiquer les dernières actualités relatives aux points suivants :

- Réorganisation interne des hôpitaux induite par la fusion ;
- Chiffres clés et évolution des activités du CHU Ambroise Paré et du CHP du Chêne aux haies ;
- Projets de développement au CHU Ambroise Paré et au CHP du Chêne aux Haies.

Réorganisation interne des hôpitaux induite par la fusion

Pour faire suite au regroupement des activités du CHU Ambroise Paré et du Centre hospitalier psychiatrique « Le Chêne aux Haies » au sein d'une même intercommunale, un nouvel organigramme interne de répartition des responsabilités a été validé par le Conseil d'Administration puis envoyé à tous les membres.

Cet organigramme (cf. page suivante), lié au processus d'intégration en cours, fera l'objet d'une évaluation en fonction des réalités de terrain dans les mois qui viennent.

Bien entendu, cette réorganisation doit converger vers la synergie de nos activités, et ce tout en maintenant les emplois existants et les droits acquis en termes de rémunérations, de congés, ...

Le C.H.U. Ambroise Paré

Aperçu

Le **Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré** est l'hôpital général public de la Ville de Mons et de son arrondissement. Un peu plus de 15 ans après sa création, le C.H.U. s'est imposé comme l'hôpital de référence dans la région de Mons. Il dispose aujourd'hui d'un équipement médical extrêmement pointu et est le seul hôpital de la région à bénéficier d'un label universitaire. Une étroite collaboration est développée avec l'hôpital universitaire bruxellois Erasme.

Ancien Hôpital Civil connu sous le nom de Saint Georges, le chemin parcouru depuis la création de l'intercommunale en 1990 est immense :

- Près de 100 millions d'euros investis dans le matériel médical et dans la rénovation des locaux ;
- Plus de 120 médecins de grande qualité recrutés dans de nombreuses disciplines ;
- Développement de collaborations bénéfiques avec d'autres hôpitaux (Erasme, Tivoli) ;
- Offre de soins renforcée d'année en année.

Missions

Le C.H.U. Ambroise Paré assure un service public et a pour vocation d'accueillir dans les meilleures conditions toutes les personnes dont l'état requiert ses services. Il garantit l'égal accès de tous.

L'hôpital s'est engagé dans une remise à niveau permanente pour offrir à ses patients des technologies médicales performantes ainsi que le savoir-faire réputé de ses nombreux médecins et spécialistes.



Services

Le C.H.U Ambroise Paré dispense une gamme complète de soins médicaux et chirurgicaux de l'adulte et de l'enfant.

Le C.H.U. investit en permanence dans des techniques médicales de pointe.

Outre les disciplines qui relèvent du domaine purement médico-chirurgical, le C.H.U. est également doté de services complémentaires tels qu'une unité de soins palliatifs, trois hôpitaux de jour (médical, chirurgical et gériatrique), une unité de prise en charge du dos ainsi que des services de psychiatrie et gériatrie.

Parallèlement, le C.H.U. offre un service d'urgences complet réputé pour être le mieux doté sur le plan médical de la région de Mons Borinage avec un nombre de médecins disponibles sur place 24h/24 le plus important de la région.

Actualités

Le C.H.U. Ambroise Paré s'est lancé dans une importante politique d'investissements qui changera totalement la configuration de ses installations actuelles dans les prochaines années. Les travaux effectués sur le site constituent le plus grand chantier hospitalier de Wallonie et permettront à l'hôpital de renforcer la qualité de son accueil et de son offre de soins.

L'investissement de quelque 75 millions d'euros permettra :

- l'émergence d'une **nouvelle aile** (qui portera le nom de aile Jean-Claude CARPENTIER, feu Vice-Président de l'Institution) principalement destinée à l'hospitalisation ; Les travaux reprendront en Septembre pour une durée estimée à 4 mois.
- L'instauration d'un **centre de médecine sportive** sur le site de l'ADEPS au Grand Large, à destination des sportifs professionnels et de l'ensemble du public de la région désireux de développer sa pratique sportive dans les meilleures conditions physiques possibles. L'ouverture du centre est prévue en septembre.

La rénovation des structures engendrera un accroissement de la surface des chambres ainsi qu'une augmentation du nombre des chambres individuelles. On remarquera également une présence renforcée de la domotique et des techniques multimédias pour le plus grand confort des patients et des médecins dans la pause de leurs actes médico-chirurgicaux.

Ces projets sont relevés par la qualité du personnel de l'institution dont la motivation, le dévouement et le professionnalisme ne sont plus à démontrer.

Le C.H.P. du Chêne aux Haies

Aperçu

Le Centre Hospitalier Psychiatrique « Le Chêne aux Haies » offre actuellement une activité professionnelle à quelques 485 personnes représentant +/- 400 équivalents temps pleins.

L'activité hospitalière du Centre se déploie au terme de sa reconversion, entrée en vigueur le 1er juillet 2008, sur **375 lits et 70 places d'hospitalisation** ainsi que sur **90 lits de Maison de Soins Psychiatriques (MSP Mozart)**. Parmi ceux-ci 30 lits sont issus de la reconversion précitée et seront activés dès que le bâtiment destiné à les accueillir, et en voie de réalisation, pourra être investi.

Les 10 pavillons dédiés à l'hospitalisation complète (Magritte, Debussy, Vivaldi, Chagall, Dali, Rimbaud, Delvaux, Claudel, Matisse, Baudelaire) et les quatre structures destinées à l'hospitalisation partielle de jour (L'alternative, le Point du Jour, l'Insert, Ravel) accueillent les unités de soins.

Les programmes développés au sein de celles-ci visent à répondre au mieux aux besoins en santé mentale exprimés directement ou indirectement au sein d'une population la plus large possible.

Enfin, il convient de souligner que le Centre développe une **activité de psychiatrie légale qu'il déploie actuellement sur 60 lits**, au sein de deux unités (Claudel et Dali) qui accueillent d'une part, des patientes internées dans le cadre de la loi de défense sociale et d'autre part, des patient(e)s hospitalisé(e)s dans le cadre de la loi de protection de la personne des malades mentaux du 26 juin 1990.



Reste à évoquer le **Centre de consultations**, ouvert en juin 2002, et qui tente de diversifier les différents types de consultations qu'il offre à une **patientèle ambulatoire**, ainsi que le **service d'électrophysiologie et de dentisterie** qui s'adressent, pour leur part, aux **patients hospitalisés**.

Actualités

Depuis de nombreuses années, le C.H.P. a développé quelques projets particuliers dans le but de poursuivre et de toujours améliorer l'accueil et l'écoute du patient :

- « **L'ARCHET** », qui, dans le cadre d'une expérimentation, s'attache à développer à l'égard de patients présentant une problématique chronique et complexe de dépendance ou d'abus d'alcool une prise en charge garantissant la bonne continuité des soins.

- **Le Groupe d'Accueil Personnalisé** qui organise, depuis début 2007, l'accueil de toute personne se présentant spontanément sur le site de l'hôpital, avec une demande d'hospitalisation ou une demande concernant un traitement ou des soins. Cette équipe, composée d'infirmiers, de psychologues et d'assistants sociaux, intervient à la demande du médecin psychiatre de garde, qui est prévenu par le service «Accueil» du Centre de la demande d'un patient ou d'une famille.

- **L'Assemblée générale**, initiative née au sein du C.H.P depuis plus de 6 ans, est une réunion à laquelle sont invités les familles, le service institutionnel, les médecins de famille,... à la demande de patients du Centre de Jour « Le Point du Jour ». Ainsi, à un rythme de 4 réunions par an, cette « Assemblée générale », organisée autour de patients qui en formulent le souhait, est animée par deux membres du « Point du Jour » et réfléchit sur des thèmes porteurs pour le secteur : les temps des uns et des autres, la place d'une psycho philosophie dans un parcours existentiel,...

- **Le Maillon**: Dans l'unité de soins « Chagall », un projet de prise en charge spécifique dénommé « Le Maillon » concerne 6 à 8 patients et vise une réhabilitation psychosociale « avancée ». Ce projet développé par l'équipe soignante du pavillon Chagall et le Dr OSWALD est activé depuis le 4 mai 2009.

Le projet vise à évaluer et accompagner les patients dans un processus de réhabilitation basé sur 5 aspects (La gestion des repas, La gestion de la médication, La gestion des sorties, La gestion de l'hygiène, La gestion du temps).

- **Développement d'une M.S.P orthopédagogique**: complémentaire à son offre actuelle de 60 lits de Maison de soins psychiatriques destinés à des personnes dont la pathologie psychiatrique est stabilisée mais qui requièrent un encadrement et un accompagnement continus, une nouvelle entité de 30 lits devrait ouvrir ses portes dans le courant du second semestre 2010.

- Le pavillon qui accueille encore aujourd'hui l'unité de Défense sociale (réservées aux femmes) est le plus ancien bâtiment du site et a été mis en service en 1932. Comme la structure du bâtiment ne permet plus l'organisation fonctionnelle requise en termes d'espaces, il fut décidé, afin de rencontrer les besoins d'une prise en charge adéquate et adaptée en défense sociale, **d'élaborer un dossier de construction d'un nouveau pavillon sécurisé.** Le chantier relatif à cette construction vient de débuter. L'architecture de ce nouveau bâtiment permettra ainsi d'assurer un environnement sécurisé adapté aux patientes mais surtout de développer des activités thérapeutiques différenciées dans des espaces adéquats.

- **Projet en cours de réflexion** : L'acquisition d'un bâtiment permettant de développer un « club thérapeutique » et un atelier en ville. Ce lieu serait également destiné à offrir un espace de contact ponctuel entre soignants et patients ayant connu une hospitalisation au CHP.

L'intercommunale nouvelle en quelques chiffres :

Ambroise Paré :

- 336 lits d'hospitalisation
- Près de 165.000 consultations annuelles
- 1000 personnes physiques actives sur le site dont 177 médecins, kinésithérapeutes et dentistes indépendants
- Près de 800 accouchements pas an
- Trois hôpitaux de jour (médical, chirurgical et gériatrique)
- Superficie totale de 33.000m²
- Chiffre d'affaires de plus de 82 millions d'euros pour l'année 2008.

Le Chêne aux Haies :

- 455 lits d'hospitalisation
- environ 500 personnes physiques actives sur le site
- Superficie totale de 30.000m²
- Chiffre d'affaires de plus de 27 millions d'euros pour l'année 2008.

#####

Contact presse :

Philippe RUAUX

Tel : 065-392808

Philippe.ruaux@hap.be